



**Finistère**  
*Penn-ar-Bed*  
LE DÉPARTEMENT

# Direction des Routes et des Infrastructures de Déplacements



## Sources de financement pour les projets vélo

16 janvier 2020

Journée d'échange « vélo » Ouest Cornouaille



# Diversité des sources et types de financement pour le vélo

- Financements des aménagements/itinéraires par la Région Bretagne et le Conseil départemental du Finistère  
Introduction : des schémas des itinéraires cyclables imbriqués du niveau européen au local
- Appel à projets vélo Fonds mobilités actives – Continuités cyclables
- Dotations de l'Etat aux territoires : DSIL et DETR
- Dispositifs financés par les Certificats d'économie d'énergie

Ouverture : avancement de la réalisation des schémas vélo communautaire en Finistère selon le portage et les compétences des EPCI

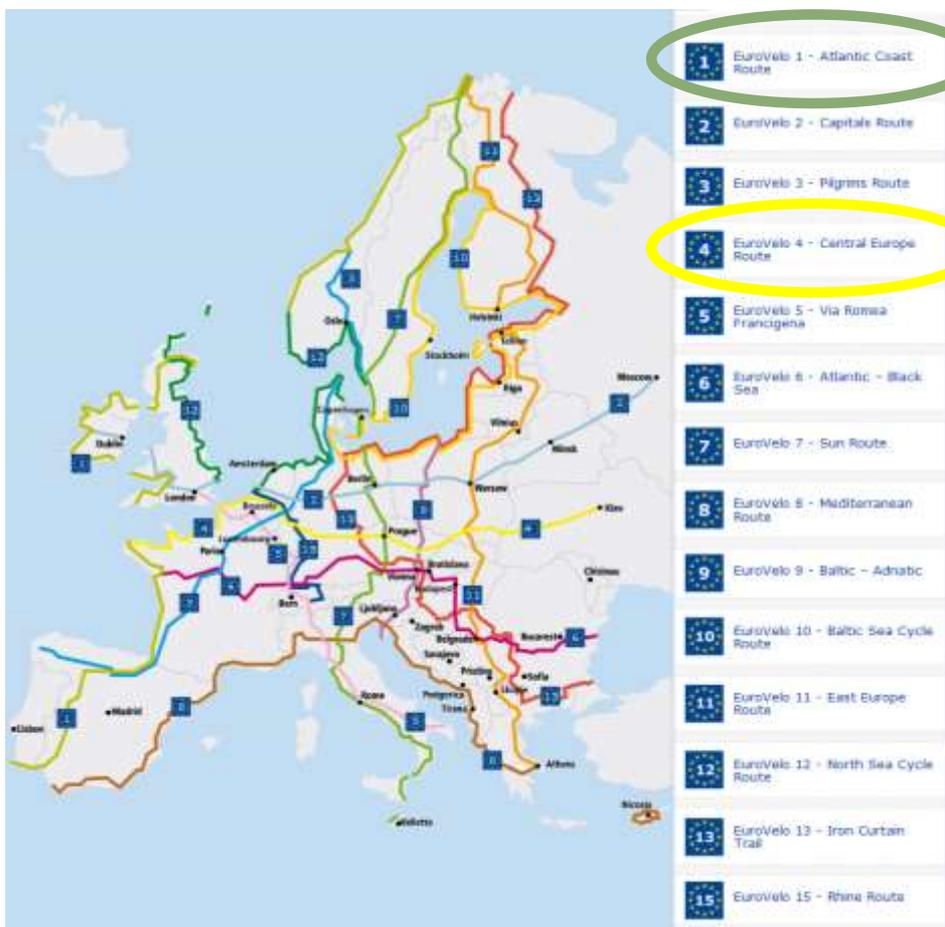


**Finistère**  
*Penn-ar-Bed*  
LE DÉPARTEMENT

# Financements par la Région et le Département

## Des schémas des itinéraires cyclables imbriqués du niveau européen au local

### CARTE DES EUROVÉLOS



### CARTE DU SCHÉMA NATIONAL DES VELOURUTES ET VOIES VERTES (SN3V)





**Finistère**  
Penn-ar-Bed  
LE DÉPARTEMENT

# Financements par la Région et le Département

## Des schémas des itinéraires cyclables imbriqués du niveau européen au local

### CARTE DU SCHÉMA RÉGIONAL DES VÉLOROUTES ET VOIES VERTES DE BRETAGNE



- |          |                         |                                   |                                 |
|----------|-------------------------|-----------------------------------|---------------------------------|
| EuroVelo | 1 La Vélodyssée® (EV1)  | 3 Saint-Malo - Presqu'île de Rhuy | 9 Le Mont-Saint-Michel - Nantes |
|          | 4 La Vélomaritime (EV4) | 6 Camaret - Vitré                 | — Voies départementales         |
| National | 2 Saint-Malo - Arzal    | 7 Roscoff - Concarneau            | — La Loire à Vélo               |
|          | 5 Roscoff - Nantes      | 8 Saint-Brieuc - Lorient          |                                 |



**Finistère**  
Penn-ar-Bed  
LE DÉPARTEMENT

# Financements par la Région et le Département

## Des schémas des itinéraires cyclables imbriqués du niveau européen au local

### CARTE DES ITINÉRAIRES STRUCTURANTS DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL VELO



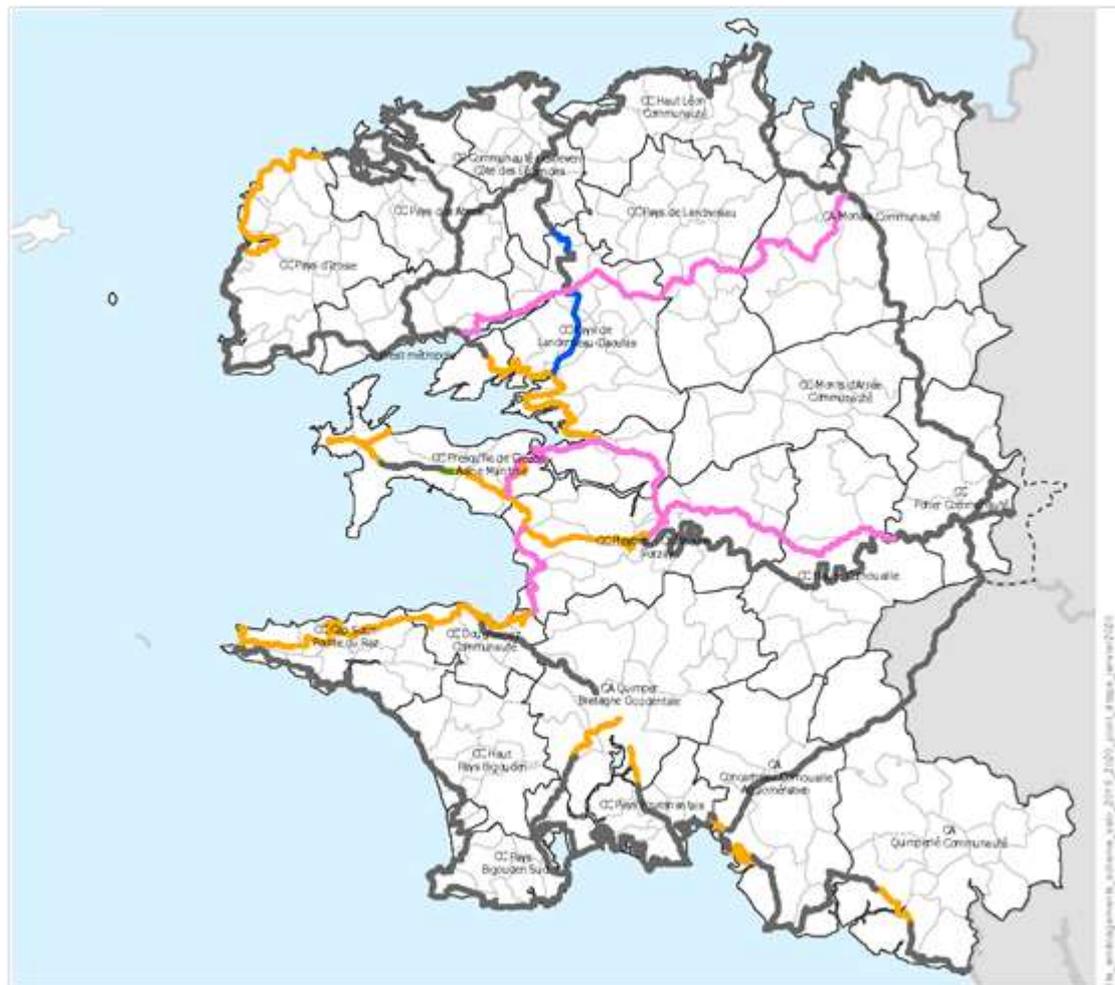


# Financements par la Région et le Département

## Des schémas des itinéraires cyclables imbriqués du niveau européen au local

### SCHÉMA DÉPARTEMENTAL VELO 2016-2020

#### Avancement de la réalisation des itinéraires structurants



#### Légende

##### Avancement des Itinéraires cyclables d'intérêt départemental

- Itinéraires cyclables existants
- Projets à réaliser en maîtrise d'ouvrage départementale
  - Travaux en cours
  - Etudes engagées en 2019 ou 2020
  - Projets ultérieurs au schéma 2016-2020
- Projets à réaliser en maîtrise d'ouvrage locale

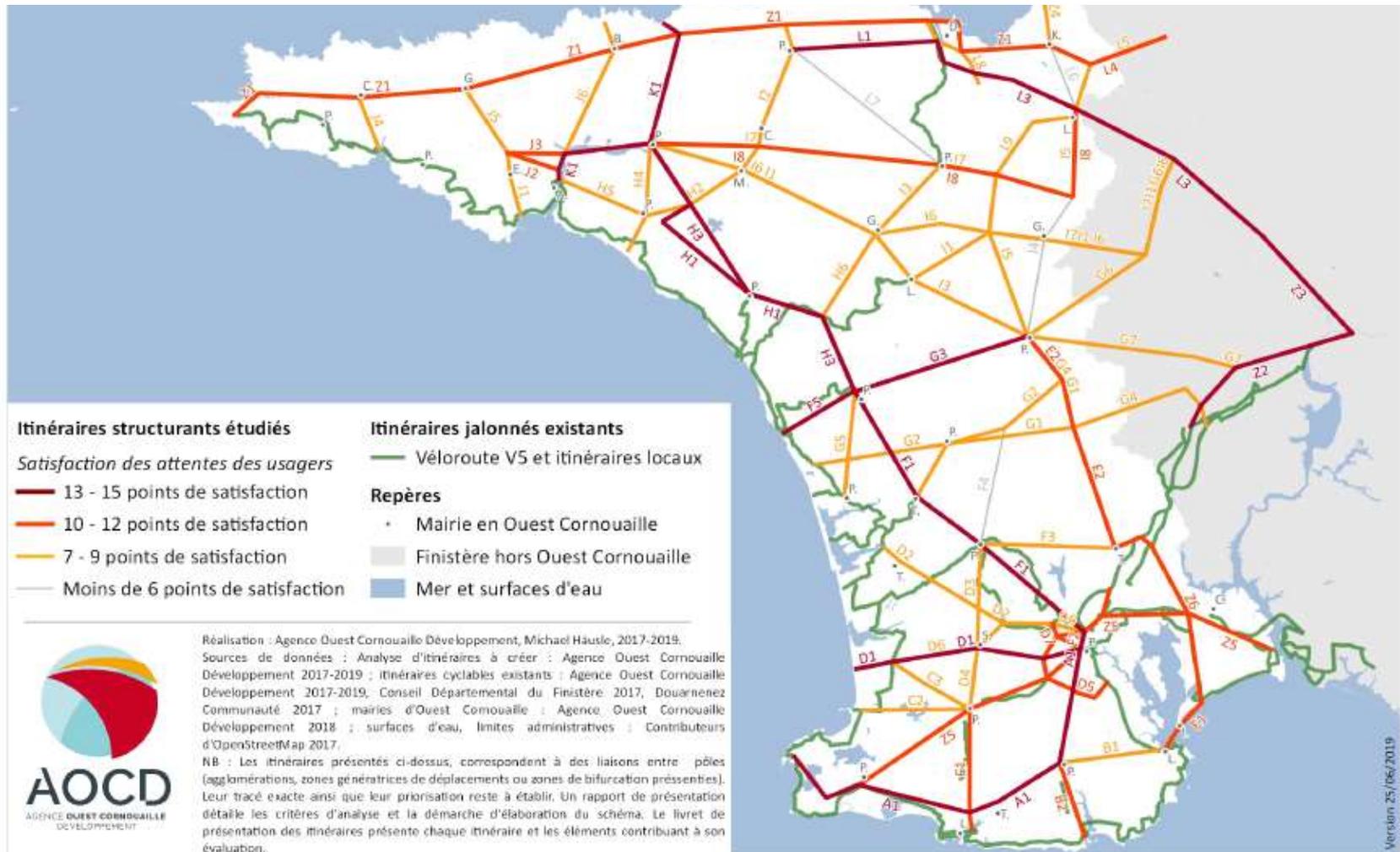


**Finistère**  
Penn-ar-Bed  
LE DÉPARTEMENT

# Financements par la Région et le Département

## Des schémas des itinéraires cyclables imbriqués du niveau européen au local

### CARTE DES ITINERAIRES DU SCHÉMA DIRECTEUR VELO OUEST CORNOUAILLE





- **Financement à hauteur de 20% des aménagements des itinéraires inscrits au Schéma régional des véloroutes et voies vertes**

→ En Finistère :

- deux itinéraires européens :
  - l'EV1-la Vélodyssée (Carhaix - Morlaix - Roscoff),
  - l'EV4-La Vélomaritime (Locquirec – Morlaix - Roscoff),
- un itinéraire national : la V45/V5 - La Littorale (Roscoff - Clohars-Carnoët)
- deux itinéraires régionaux :
  - La V6 voie ferrée (Carhaix-Châteaulin-Camaret) + la V6 Canal de Nantes à Brest,
  - La V7 (Roscoff – Morlaix - Carhaix – Rosporden - Concarneau),

- **Possibilité de financement à hauteur de 20 % des aménagements des itinéraires inscrits au schéma vélo communautaire ?**

- Seul cas d'application connu : la Cc du Pays d'Iroise
- Méthode :
  - Inscription du schéma vélo communautaire au contrat de partenariat avec la Région
  - Passage des dossiers d'aménagement en Comité Unique de Programmation



**Financement dans le cadre de l'objectif 1 du plan d'action du schéma départemental vélo 2016 – 2020 :**

**« Aménager des itinéraires cyclables pour le vélo de loisir et le vélo au quotidien »**

- 1. Etude et aménagement des itinéraires départementaux**
  - ➔ Aménagements des véloroutes/voies vertes du réseau structurant
  - ➔ Aménagements de liaisons intercommunales
- 2. Accompagnement technique et financier pour des itinéraires locaux**
  - ➔ Financement des itinéraires cyclables locaux
  - ➔ Accompagnement technique des porteurs de projet



### Projets réalisés sous maîtrise d'ouvrage départementale

Taux de financements des travaux, de la signalisation, des équipements destinés aux cyclistes et des études opérationnelles

	Conseil départemental	Structures intercommunales ou communes
<b>ITINÉRAIRES D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL</b> - Véloroutes et voies vertes départementales hors agglomération - Itinéraires intercommunaux sur route départementale hors agglomération	<b>80 %</b>	<b>20 %</b>
<b>ITINÉRAIRES D'INTÉRÊT LOCAL</b> - Véloroutes et voies vertes départementales en agglomération - Itinéraires intercommunaux sur route départementale en agglomération	<b>50 %</b>	<b>50 %</b>

Taux appliqués après subvention régionale de 20% pour les itinéraires inscrits au schéma régional vélo

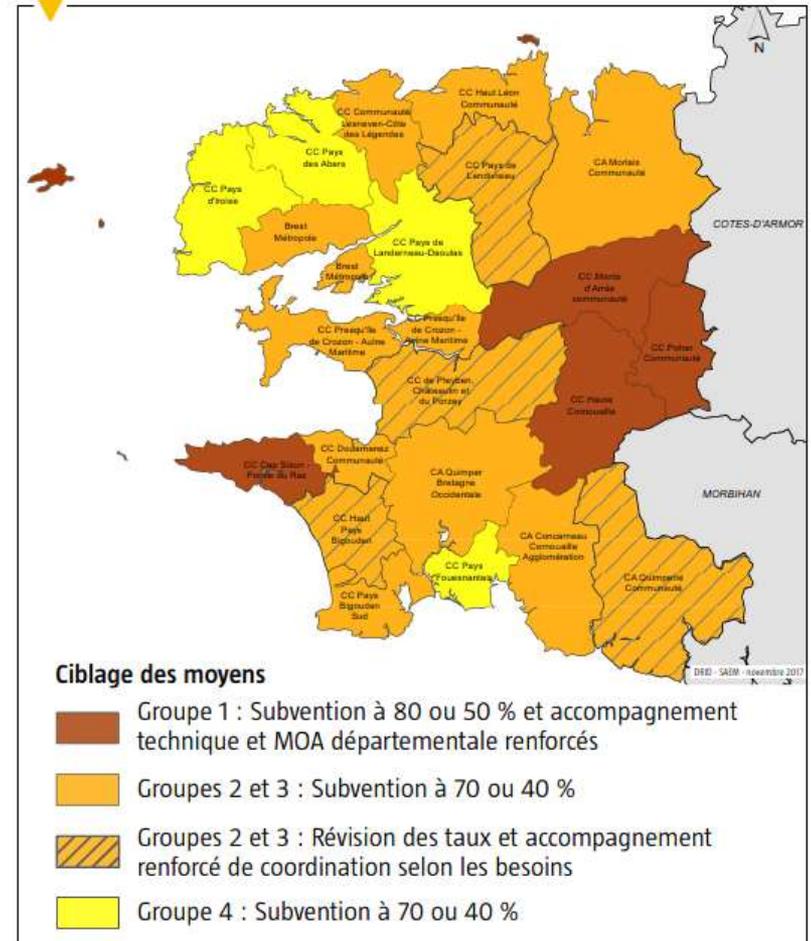


### Projets réalisés sous maîtrise d'ouvrage locale

L'aide du Conseil départemental :

- est modulée selon l'indicateur de solidarité territoriale
- et l'assiette de calcul est plafonnée selon le type d'aménagement.

*Ciblage des moyens techniques et financiers*





### Projets réalisés sous maîtrise d'ouvrage locale

Type d'aménagement	Assiette maximale au km HT
<b>Voie partagée</b> (y compris sécurisation et reprise de chemins).	1 300 €
<b>Bande cyclable</b>	55 000 €
<b>Piste cyclable</b> <i>Unidirectionnelles (1,5 m)</i> <i>Bidirectionnelles (2,5 m)</i>	85 000 € / sens 100 000 €
<b>Voie verte</b> (largeur de 3 m à 5 m)	105 000 €
<b>Aménagement ponctuel, sécurisation de traversées</b> (chicanes, îlots...)	25 000 €
<b>Création de passerelles</b> (piétons – vélos) ou <b>cheminements doux sur ouvrages</b>	Au cas par cas



### Projets réalisés sous maîtrise d'ouvrage locale

**Taux de financements des travaux, de la signalisation, des équipements destinés aux cyclistes et des études opérationnelles**

**Conseil départemental**

**Structures intercommunales ou communes**

**ITINÉRAIRES D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL**

- Véloroutes et voies vertes départementales hors agglomération
- Itinéraires intercommunaux sur route départementale hors agglomération

**80 % ou 70%**  
selon l'indicateur de solidarité territoriale

**20 % ou 30%**  
selon l'indicateur de solidarité territoriale

**ITINÉRAIRES D'INTÉRÊT LOCAL :**

- Tout itinéraire en agglomération
- Itinéraire intra ou intercommunaux sur routes communes ou communautaires

**50 % ou 40%**  
selon l'indicateur de solidarité territoriale

**50 % ou 60%**  
selon l'indicateur de solidarité territoriale



# Appel à projets national Fonds mobilités actives – Continuités cyclables

- **APP Etat / Agence de Financement des Infrastructures de Transports dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives annoncé en sept 2018**



Financé par le Fonds national « mobilités actives », d'un montant de 350 M€ sur 7 ans qui vise à soutenir, accélérer les projets de création d'axes cyclables structurants

- 1<sup>er</sup> appel à projets « continuités cyclables » (2019), lancé le 13 décembre 2018
  - 275 dossiers déposés par 170 territoires
  - 112 lauréats soit un engagement de l'Etat à hauteur de 43 M€ pour la réalisation de 153 projets de continuités d'itinéraires cyclables
- 2<sup>ème</sup> appel à projets « continuités cyclables » (2020), lancé le 20 décembre 2019

**Date de dépôt des dossiers : du 01/02/2020 au 31/05/2020**

**Objectif : soutien aux maîtres d'ouvrages pour des aménagements cyclables nécessaires dans des secteurs à enjeu pour les mobilités du quotidien mais coûteux du fait de leur ampleur liée à la résorption d'une discontinuité**



# Appel à projets national Fonds mobilités actives – Continuités cyclables

- **Taux :** - 20 % maximum du montant de l'assiette éligible hors taxe
    - porté à 40 % maximum pour les projets en secteur moins dense, définis comme situés hors unité urbaine de plus de 100 000 habitants
  - **Objectif du projet :** résoudre une discontinuité et être
    - Soit un franchissement de carrefour complexe, un point noir de sécurité routière (trafic dense, intersection dangereuse), un ouvrage (pont, passerelle, tunnel) de franchissement d'une infrastructure terrestre ou d'une barrière naturelle. L'ouvrage doit s'inscrire dans un itinéraire existant ;
    - Soit une discontinuité linéaire (de 2 km en milieu urbain ou 3 km en milieu rural) entre deux aménagements cyclables existants, ou entre un pôle et un aménagement cyclable existant.
  - **Calendrier :**
    - Etudes préliminaires réalisées avant dépôt du dossier
    - Mise en service dans un délai maximal de 48 mois après le dépôt du dossier
  - **Porteurs de projet éligibles :** Toutes les collectivités territoriales (Départements compris) et groupements de collectivités, les EPCI et les autorités organisatrices de mobilité (AOM)
- + d'infos sur : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/velo-et-marche>



# Dotations de l'Etat aux territoires

## DSIL : Dotation de soutien à l'investissement local

- **Porteur : Préfectures de Région** (enveloppes régionales)  
mais Préfectures de Département = interlocuteurs privilégiés des porteurs de projet
- **35% de la DSIL réservée à l'axe prioritaire "accélération de la transition écologique"** du Grand plan d'investissement (GIP) soit pour :
  - l'initiative 2 : réduire l'empreinte énergétique des bâtiments publics
  - **l'initiative 4 : soutenir le développement de solutions de transport innovants et répondant aux besoins des territoires**
- Exemples de types projets éligibles liés au vélo :
  - Infrastructures en faveur de la mobilité (notamment mobilités actives – vélo), pistes cyclables répondant aux besoins de déplacement du quotidien
  - Equipements en faveur du « savoir rouler »
  - Plateforme de mobilité
- **Taux : En 29, env. 20 % à 30 %, parfois jusque 50 %.** Montant mini de projet : 50 000 €
- **Collectivités éligibles en Finistère :** Toutes les communes et EPCI
- **Reconduction annuelle sur 2019-2023.**
- **Dépôt dossiers en Finistère : avril – juin / Notification : été**
- **+ d'info :** [pref-dotations@finistere.gouv.fr](mailto:pref-dotations@finistere.gouv.fr)  
ou [www.collectivites-locales.gouv.fr/soutien-a-l-investissement-faveur-des-territoires](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/soutien-a-l-investissement-faveur-des-territoires)



# Dotations de l'Etat aux territoires

## DETR : Dotation d'équipements des territoires ruraux

- **Porteur : Préfectures de Département** (enveloppes départementales)  
mais Préfectures de Département = interlocuteurs privilégiés des porteurs de projet
- **Grande variété de projets éligibles dont les infrastructures cyclables**
- **Taux** : En Finistère, env. 20 % à 50 % du coût HT.
- **Collectivités éligibles en 29** : Communes et EPCI sauf BM, QBO, Quimper et Concarneau
- **Reconduction annuelle**
- **Dépôt dossiers en Finistère** : mi-oct – fin décembre / **Notification** : avant 31 mars
- **+ d'info** : [pref-dotations@finistere.gouv.fr](mailto:pref-dotations@finistere.gouv.fr) ou [www.collectivites-locales.gouv.fr/soutien-a-linvestissement-faveur-des-territoires](http://www.collectivites-locales.gouv.fr/soutien-a-linvestissement-faveur-des-territoires)



## Apprentissage et Local VÉlo pour Offrir une Liberté de mobilité Économe en énergie

- **Porteur** : Fédération des usagers de la bicyclette (FUB) et ROZO
- **Objectif** : création de 30 000 places de stationnement vélo  
+ accompagner au changement vers la mobilité à vélo de 18 000 usagers.
- **Actions finançables** :
  - **Création d'abris vélos et d'attaches vélo** (financés à hauteur de 60%) avec plafonds selon type d'équipement (box sécurisés, Attache libre d'accès sous abri en extérieur, attache dans un local)  
Lieux d'implantation éligibles :
    - Pôles d'échanges multimodaux
    - Etablissements scolaires et universitaires
    - Logement social
    - Etablissements publics
  - **Soutien à des actions de sensibilisation à l'écomobilité auprès des usagers** (optionnel, obligatoire pour les écoles élémentaires). Actions financées à 100%.
- **Période** : Factures jusqu'à juin 2021 mais constitution de pré-dossiers dès que possible.
- **+ d'info** : <https://www.fub.fr/alveole>



**Finistère**  
Penn-ar-Bed  
LE DÉPARTEMENT

# Dispositifs financés par les Certificats d'Economie d'Energie



## Accompagnement de l'apprentissage de l'écomobilité scolaire

- **Porteur** : Eco CO2
- **Objectif** : Aide à la mise en place de plan de Déplacement d'Etablissement Scolaire PDES pour la mise en œuvre d'un programme d'écomobilité dans les écoles (diagnostic= enquête déplacement, plan d'actions, ateliers de sensibilisation).
- **Collectivités éligibles** : Communes gestionnaire d'établissements scolaires élémentaires. **Projet d'extension aux Département et Région pour les collèges et département (à confirmer)**
- **Accompagnement par un chargé de mission / animateur. Projet sur 2 années scolaires.**
- **Financement de l'accompagnement à hauteur de 70 % du coût total** (coût : env. 25 000 à 35 000 € € par école soit un reste à charge de 8 000 à 10 000 € pour la commune). Des équipements peuvent être financés à hauteur de 1000 € par école). Peut être couplé avec Alvéole pour des actions d'équipement de stationnement vélo.
- **Période** : 2019 à 2023
- **+ d'info** : <http://www.moby-a-lecole.fr>

ou **Caroline TINANT** : Chargée de mission Eco CO2 pour la Bretagne et les Pays de la Loire



Finistère  
Penn-ar-Bed  
LE DÉPARTEMENT

# Dispositifs financés par les Certificats d'Economie d'Energie

## V-LOGISTIQUE

— VERS UNE NOUVELLE MOBILITÉ DES PROFESSIONNELS —

Mise à disposition de gratuitement  
de solutions logistiques vélo adaptées  
aux besoins professionnels

- **Porteur** : Union Sport & Cycle
- **Objectif** : Permettre aux professionnels de tester les vélos et vélo-cargo à assistance électriques pour leurs besoins de déplacement.
- **Organismes éligibles** : collectivités territoriales, artisans, TPE/PME, grandes entreprises, ...
- **Mise à disposition gratuitement à des professionnels de plus d'un millier de vélos et vélo-cargos à assistance électrique, ainsi qu'un accompagnement quotidien.**



Vélo à assistance électrique renforcé,  
pour le transport facile de petites  
charges



Vélo-cargo à assistance électrique  
bi-porteur, pour une utilisation  
polyvalente (3 à 4 bacs euro)



Vélo-cargo à assistance électrique  
tri-porteur, dédié au transport de  
gros volumes (12 bacs euro)

- **Période** : 2019 à 2021. **Durée de la mise à disposition (de 6 à 24 mois)**
- **+ d'info** : <https://www.unionsportcycle.com/v-logistique>



## **Cécile REBOUT**

Animatrice de la politique cyclable

*Conseil départemental du Finistère*

*Direction des Routes et Infrastructures de Déplacement*

*Service Aménagement et Eco-Mobilité*

[cecile.rebout@finistere.fr](mailto:cecile.rebout@finistere.fr)

Tél.: 02 98 76 62 92